

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 6 octobre 2014 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6.

Est absent :

M. Mauro Lando, conseiller n° 1.

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière;
M. Sylvain Boucher, Inspecteur et Coordonnateur des travaux publics.

**VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT,
OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

À 19 h 00, M. Danier Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2014-10-237

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-238

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU
8 SEPTEMBRE 2014**

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2014 soit accepté tel que lu, mais en corrigeant le doublon énonçant les activités de vérifications avant départ inscrit dans le tableau du rapport d'intervention du Service de prévention incendie du mois d'août 2014.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-239

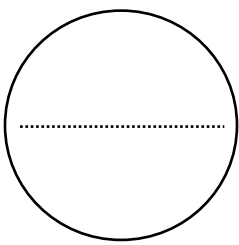
**ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU
6 OCTOBRE 2014**

M. Daniel Lussier, maire, dépose la liste des comptes payés et à payer au 6 octobre 2014. Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de septembre 2014 soient acceptés au montant de 75 001,21 \$ et que les comptes à payer en date du 6 octobre 2014 soient payés au montant de 190 179,96 \$.

ADOPTÉE

**CAFÉ DU MAIRE SAMEDI LE 11 OCTOBRE 2014 DE 8 H 00 À
10 H 00 AU BUREAU MUNICIPAL**

M. Daniel Lussier, maire, rappelle à la population qu'il tiendra la première activité « Café du maire » samedi le 11 octobre prochain de 8 h 00 à 10 h 00 au bureau municipal, situé au 300, St-Patrice à Sherrington. Tous sont les bienvenues.



rés : 2014-10-240

NOMINATION DU REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE ST-PATRICE

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Louise Lussier, conseiller, et résolu unanimement de nommer M. Daniel Lussier à titre de représentant de la communauté au conseil d'établissement de l'école Saint-Patrice de Sherrington.

ADOPTÉE

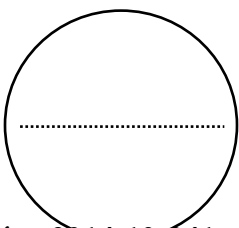
DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE L'ÉCOLE SAINT-PATRICE

M. Daniel Lussier, maire, dépose le rapport annuel de l'école Saint-Patrice et décrit sommairement les réalisations de cette dernière.

RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

Durant le mois de septembre, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux de voirie suivants:

- Entretien des parcs (tonte des pelouses, coupe d'herbes, vidange, etc.);
- Arrosage des fleurs à tous les jours jusqu'à leur retrait;
- Débroussaillage mécanique des levées de fossé;
- Participer au montage et démontage des installations du Festival automnal;
- Désinstallation de l'enclos à cheval (« ring du festival country ») situé au parc municipal (retirer la clôture, débroussailler et herser le sable);
- Ménage à l'usine d'épuration des eaux usées;
- Coupe d'arbres dangereux sur la piste cyclable;
- Support à l'inspecteur pour la prise de tests d'eau potable des bassins;
- Réparation de soufflante et d'un tuyau d'air au bassin;
- Réparation des panneaux isolants des stations de pompage et peinture;
- Préparation du système de réfrigération de la patinoire;
- Nettoyage de la patinoire en vue du montage du système de refroidissement;
- Entretien des bandes de patinoire;
- Support à la préparation des devis techniques pour les appels d'offres en voirie;
- Supervision des travaux relatifs à la mise aux normes du Centre multi-récréatif;
- Support aux installations des plaques d'identification des numéros civique en lien avec le Règlement n° 293;
- Réparation de pancartes situées au rang Saint-Paul;
- Fauchage du bord des chemins (3^{ème} coupe);
- Nivellement de la pierre au ponceau du rang Saint-Louis;
- Réparation de l'accotement aux rangs Pinsonneault et St-Paul;
- Couper les arbres autour des pancartes (suite);
- Fermeture des jeux d'eau pour l'hiver;
- Transférer tous les équipements de la cuisine du Centre multi-récréatif à la salle des loisirs;
- Balayage de gravier aux coins de quelques rues;
- Entretien des centres (changement de néon brûlé)
- Installation de dos d'âne au parc municipal;
- Reprofilage de fossé aux rangs Fortin et Saint-Jean;
- Décontamination d'un fossé aux abords du rang Saint-Jean.



rés : 2014-10-241

**ASPHALTAGE SUR UNE PORTION DU RANG ST-PIERRE OUEST
(AO-2014-002) – ADJUDICATION DU CONTRAT**

Attendu que la municipalité a procédé à un appel d’offres sur invitation afin de recevoir des soumissions pour des travaux d’asphaltage sur une portion du rang Saint-Pierre Ouest (ref : AO-2014-02);

Attendu qu’ à l’ouverture des quatre soumissions reçues le 22 septembre dernier à 15 h 00, Ali Construction inc. avait déposé la soumission la plus basse et conforme au devis;

Attendu que le devis comportait deux sections du rang Saint-Pierre O. à asphalter, soit une obligatoire (section 1) et une optionnelle (section 2) à la discrétion de la municipalité lors de l’adjudication du contrat;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement d’adjuger le contrat pour les travaux d’asphaltage de la section obligatoire (section 1) du rang Saint-Pierre Ouest à *Ali Construction inc.*, pour un montant de 64 051,20 \$, plus taxes, et ce, puisqu’elle a soumis la soumission la plus basse et conforme.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-242

**APPEL D’OFFRES REGROUPÉS – SEL À DÉLACAGE EN VRAC
HIVER 2014-2015 – ADJUDICATION DU CONTRAT;**

Attendu que la municipalité s’est joint au regroupement des Municipalités du Sud-Ouest du Québec organisé par la Directrice générale de Saint-Cyprien-de-Napierville, Mme Nancy Trottier, concernant l’achat de sel de déglacage pour l’hiver 2014-2015 (ref : *Résolution n° 2014-08-205*);

Attendu qu’ à l’ouverture des soumissions tenue le 8 septembre dernier à 15 h 00, Sifto inc. avait déposé la soumission la plus basse et conforme au devis;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d’accepter l’adjudication du contrat d’achat regroupé des Municipalités du Sud-Ouest du Québec pour le sel de déglacage pour l’hiver 2014-2015 en faveur de Sifto, pour un montant de 85,97 \$ la tonne métrique livrée, plus taxes, pour une quantité de 350 tonnes métriques, et ce, puisqu’elle a soumis la soumission la plus basse et conforme.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-243

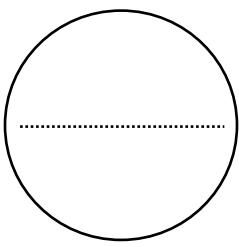
**INFRACTIONS À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE –
ÉMISSION DE CONSTATS D’INFRACTION**

Attendu que dans un effort d’équité et d’application de la réglementation municipale, la municipalité a procédé à des inspections sur son territoire et qu’elle y a constaté la commission d’infraction en regard de la réglementation en matière d’urbanisme;

En conséquence, il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

- que la municipalité procède à l’émission d’un constat d’infraction dans le dossier suivant et selon la procédure prévue à la Cour municipale de Saint-Rémi:

Propriétaire (#matricule)	# Dossier	Infraction
0304-61-2667	2014-10-02-0001	Récidive* – Article 192, <i>Règlement n° 277 (zonage)</i>



- que M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secrétaire-trésorière, soit mandatée pour faire les suivis requis dans les dossiers desquels les délais de rigueur ne sont pas arrivés à échéance.

ADOPTÉE

RAPPORT D'INTERVENTION DU SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2014

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Activités	Nb
Intervention premier répondant	4
Entretien d'équipe	4
Inspection vad	4
Accident de la route	3
Alarme	1
Bénévolat	3
Entraide	1
Prévention résidentielle	6
Entraide	3
Formation gaz metro	1
Éducation du public	2

rés : 2014-10-244

ACTIVITÉ DE PRÉVENTION RELATIVE AU PLAN D'ÉVACUATION D'IMMEUBLE LE 8 OCTOBRE 2014 À SHERRINGTON

Attendu que la Semaine québécoise de prévention des incendies se tient du 5 au 11 octobre 2014;

Attendu que la meilleure façon de prévenir un incendie consiste à adopter des comportements sécuritaires;

Attendu que le Service incendie de Sherrington organise une activité de prévention relative au plan d'évacuation d'immeuble le 8 octobre 2014;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'offrir le café et le jus à la population qui participera à ladite activité.

ADOPTÉE

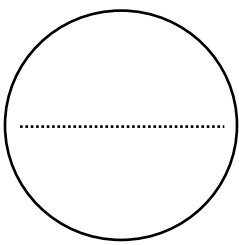
rés : 2014-10-245

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS DU COMITÉ DU TRIO (ENTRAIDE INTERMUNICIPALE ENTRE SHERRINGTON, SAINT-ÉDOUARD ET SAINT-MICHEL)

Il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement de nommer les personnes suivantes à titre de représentant de la municipalité au Comité du Trio (Entraide intermunicipale entre Sherrington, Saint-Édouard et Saint-Michel) :

- M. Mauro Lando, conseiller;
- M. Pierre Boisvert, conseiller;
- M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service incendie de Sherrington;
- Un pompier du Service incendie désigné par le Directeur du Service incendie de Sherrington.

ADOPTÉE



DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE MME AMÉLIE LATENDRESSE AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

M. Daniel Lussier dépose la lettre de démission de Madame Amélie Latendresse du poste de secrétaire-trésorière adjointe. Celle-ci est effective depuis le 25 septembre 2014.

rés : 2014-10-246

EMBAUCHE DE MADAME NATHALIE BRISSON AU POSTE DE SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Il est proposé par Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseiller, et résolu unanimement d'embaucher Madame Nathalie Brisson au poste de Secrétaire-trésorière adjointe et d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio, Secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, le contrat de travail en découlant.

ADOPTÉE

rés : 2014-10-247

NOMINATION DU SIGNATAIRE DES CHÈQUES EN REMPLACEMENT DE MADAME AMÉLIE LATENDRESSE

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Pierre Boisvert, conseiller, et résolu unanimement de nommer Madame Nathalie Brisson signataire des chèques de la municipalité en remplacement de Madame Amélie Latendresse et que M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, soit mandatée pour faire le suivi requis dans ce dossier.

ADOPTÉE

APPRENDRE EN CŒUR – SOUPER-SPAGHETTI DU 24 OCTOBRE PROCHAIN À SAINT-RÉMI

L'organisme *Apprendre en cœur*, dont la mission est de favoriser le développement du langage auprès des enfants de 0-5 ans, organise une activité de financement afin de permettre d'amasser des fonds pour la poursuite de leurs activités. Un souper-spaghetti se tiendra le vendredi 24 octobre 2014, de 17 h 00 à 19 h 30 au centre communautaire de Saint-Rémi.

rés : 2014-10-248

YOGA – DEMANDE DE MADAME MANON TÊTREAU VISANT L'OBTENTION D'UNE ESCOMPTE SUR LE COÛT DE LOCATION DE LA SALLE DES LOISIRS

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseillère, et résolu unanimement d'accepter la demande de Madame Manon Tétreault visant l'obtention d'une escompte sur le coût de location de la salle des Loisirs pour la tenue de ses activités de Yoga, et ce, au montant de 25 \$ la location.

ADOPTÉE

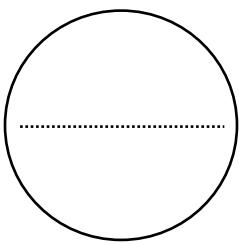
CENTRE DE FEMMES LA MARG'ELLE – DEMANDE DE DONS

Ce point est reporté à une séance subséquente.

rés : 2014-10-249

SOURIRE SANS FIN – CAMPAGNE OPÉRATION SOLIDARITÉ PARRAINAGE 2014

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et résolu unanimement d'offrir un don de 100 \$ à Sourire sans fin dans le cadre de leur campagne opération solidarité parrainage afin de



rés : 2014-10-250

confirmer le soutien du milieu envers les actions de cet organisme, et ce, puisque le budget des dons le permet.

ADOPTÉE

**HYDRO-QUÉBEC – SESSION D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE
LE 28 OCTOBRE PROCHAIN À SAINT-MICHEL**

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement d'autoriser M. Pierre Boisvert, conseiller, et M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et secrétaire-trésorière, à se rendre à la rencontre d'information et d'échange portant sur les activités d'Hydro-Québec mardi le 28 octobre prochain à Saint-Michel.

ADOPTÉE

**PARC RÉGIONAL ST-BERNARD – VERNISSAGE LE 14 OCTOBRE
2014**

Le Parc régional St-Bernard et la municipalité de St-Bernard-de-Lacolle invite le conseil municipal au vernissage intitulé « Un peu de culture dans l'agriculture » qui se tiendra le 14 octobre prochain de 17 h 00 à 19 h 00 au Parc régional St-Bernard (219, rang St-André à St-Bernard-de-Lacolle).

**PNR 3 : LA MRC CONSULTE LES ORGANISMES ET LES
CITOYENS LE 29 OCTOBRE 2014 À SHERRINGTON**

La reconduction de la PNR 3 permet au milieu rural d'engager la réflexion, la mobilisation, l'action et la réalisation de projets au sein de chaque communauté et sur l'ensemble de son territoire rural. Les projets déposés dans le cadre du PNR 3 devant répondre aux orientations du Plan de travail, la MRC amorce donc un processus de consultation afin de valider les orientations de développement. Les organismes et les citoyens du territoire sont conviés à une rencontre de consultation publique qui se tiendra le 29 octobre 2014 de 17 h 00 à 19 h 00 à la salle des Loisirs situé au 234, rue des Loisirs à Sherrington.

PÉRIODE DE QUESTION

Mme Jacynthe Poupart demande au conseil municipal si la courbe située au rang Saint-Paul sera agrandie prochainement puisque son angle est trop carré. Il lui est répondu que ce sera analysé.

rés : 2014-10-251

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 32 sur une proposition de Pierre Boisvert, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE

M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale & Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 6 octobre 2014.